



Fiche projet chaufferie bois collective à alimentation automatique

d'une puissance inférieure à 70 kW, à compléter puis retourner à la Région Alsace et à l'ADEME avec ses annexes



Maître d'ouvrage

Nom de l'organisme :
 Personne contact :
 Adresse :

 Tél :
 Courriel :



Adresse du chantier

.....



Description du projet

- Type d'usage :
 - logements en location (surface chauffée : m²)
 - hôtel (surface chauffée : m²)
 - gîte (surface chauffée : m²)
 - logements habités par leurs propriétaires (résidence principale) (surface chauffée : m²)
 - Autre : (surface chauffée : m²)

• Nombre de logements :

• Surface chauffée totale : m²

• Puissance de la chaudière : kW

• Dimension du silo (volume utile) : m³

• Type de combustible : plaquettes forestières plaquettes de scierie granulés

• Consommation annuelle prévisionnelle : MAP (m³ apparent de plaquettes)
 ou tonnes

• Production annuelle prévisionnelle de chaleur : kWh/an

• Approvisionnement en combustible :

Fournisseur :

Auto-approvisionnement en bois : avec prestataire pour le broyage possession d'un broyeur

• Réseau de chaleur : non oui (préciser la longueur) m

• Autres énergies utilisées :

→ appoint/secours : fioul gaz autre (préciser)

→ eau chaude sanitaire : fioul gaz électricité solaire
 autre (préciser)

• Mode de suivi : Compteur thermique

Qui relève les compteurs ?

À quelle fréquence ?

• Plan de financement (autres aides financières que la Région ALSACE) :

ADEME : € %

Conseil Général : € %

Communauté de communes : € %

Union européenne : € %

Autre : : € %



Annexes à joindre à la fiche projet

(Le dossier de demande de subvention ne sera traité qu'après réception de **l'intégralité** des pièces listées ci-dessous)

Une lettre de demande du maître d'ouvrage comportant un descriptif des bâtiments concernés par le projet

R.I.B. ou R.I.P. du maître d'ouvrage

Schéma détaillé de l'implantation de la chaufferie et du silo et schéma hydraulique

Les devis détaillés avec part matériel et part main d'œuvre distinctes ou le DPGF des lots concernés

Justificatif officiel : - Pour une **commune**, délibération du Conseil Municipal ou Intercommunautaire + n° SIRET

- Pour une **association**, statuts ou certificat d'inscription au tribunal + n° SIRET et documents comptables précisant l'assujettissement à la TVA ou non

- Pour un **agriculteur**, les documents attestant de l'inscription au registre de la chambre d'agriculture ou à la MSA + n° SIRET

- Pour les **chambres d'hôtes et les meublés de tourisme**, l'attestation de classement préfectoral ou d'adhésion à un label, ou le courrier de réponse à la demande de classement ou de labellisation

- Pour une **SCI**, les statuts + n° SIRET

- Pour une **entreprise**, le KBis, le n° SIRET et les documents comptables précisant l'assujettissement à la TVA ou non

CONTACT

Région Alsace
Service Energie
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
Tél 03 88 15 66 33
Fax 03 88 15 69 19

CONTACT

ADEME
Délégation Régionale Alsace
8 rue Adolphe Seyboth
67000 Strasbourg
Tél 03 88 15 46 46
Fax 03 88 15 46 47